

COMPTE-RENDU



CDAS DU 26 NOVEMBRE 2019

Monsieur Didier BONNEL, Président du CDAS ouvre la séance après avoir constaté que le quorum est atteint.

Le président demande que soit observé une minute de silence en la mémoire de Madame Dominique ABIVEN, agent- principal des finances publiques, au service des impôts des particuliers de Céret, décédée dernièrement.

1. Approbation du procès-verbal du 03/10/2019:

le PV n'appelle pas de remarque particulière.
le PV est approuvé à l'unanimité.

2. Crédits d'Actions Locales

*Rappel des actions évoquées lors du CDAS tenu le 03/10/2019 : La déléguée, Madame Delphine IRISSARRI-BENAU, présente une série d'actions **pouvant éventuellement être mise en œuvre en 2020.***

La priorité des choix est donnée sur les actions relevant du marché public, d'autres réflexions seront menées lors d'un prochain CDAS :

- Parc australien (journée sur le parc) → famille → mi-septembre 2020
- Feu d'artifice à Carcassonne → actifs et retraités → juillet 2020
- Feu d'artifice NAVIVOILE → idem supra, pour comparer
- Week-end d'1 jour ½ à la résidence EPAF de Targassonne → familles → janvier 2020

La déléguée informe les membres du refus d'EPAF d'accueillir un groupe à la résidence de Targassonne pour le traditionnel week-end ski. En effet, EPAF a fixé à 2 nuits minimum toute organisation de week-end. La déléguée présente un devis au Ma Neou aux Angles, qui est approuvé par les membres.

Les membres déplorent « l'inadéquation » entre l'offre d'EPAF et la demande réelle.

- 1 journée ski aux Angles « enfants » avec accompagnateurs le samedi 8 février 2020 (7-17 ans)
- Île Saint Martin et les salins et déjeuner au restaurant La Cambuse de Saunier → familles → juin 2020
- Bassin de Thau (selon proposition Ciel Bleu) → actifs et retraités → juin ou septembre 2020
- Grignan autour de Madame de Sévigné → retraités → avril ou Mai 2020
- Week-end à Montpellier (samedi après midi libre dans le centre-ville, dîner, spectacle Le Cirque du Soleil (+ nuit + petit dej) + zoo + aquarium + déjeuner libre à Odysséum) → familles
- Les grands jeux romains à Nîmes → familles → mai 2020
- Les folies fermières → retraités → novembre

→La déléguée fait part aux membres de récentes problématiques évoquées par des agents lors des permanences au CFP de Perpignan ; notamment dans le cadre de la recherche d'un nouveau logement.

La déléguée, à la demande des membres, organisera une coordination inter agents entre l'offre et la demande sur le département (une sorte de bourse au logement).

→Il est proposé à la déléguée d'assurer des permanences au sein d'autres postes que le CFP.

→**Brevet de Sécurité Routière (BSR)** : il est décidé de mettre en place une aide pour la formation de ce brevet dès 2020. Elle s'élèvera à 100 € pour tout Quotient Familial < 1350 € et à 50 € pour tout Quotient Familial > 1350 €.

→Sophrologie : la déléguée expose aux membres des demandes d'agents souhaitant l'organisation de séances collectives de sophrologie au sein des postes, de manière pérenne et pendant la pause méridienne. Les membres ne donnent pas suite à cette proposition dans la mesure où aucun site ne dispose de salle pouvant accueillir ces séances.

Les membres rappellent leur souhait de voir une salle collective dédiée au CFP, suite aux travaux prévisionnels. Monsieur Didier BONNEL confirme que le projet est prévu.

→Café des aidants : la déléguée présente l'action menée par la DDAS75 et propose de s'en inspirer dans le département. Les membres lui demandent de chiffrer le coût de cette action et de définir son organisation en collaboration avec l'association française des aidants.

→**Actions communes reconduites :**

Consultations auprès de Psychologues

Les agents actifs et retraités, et leurs ayants cause, ont la possibilité de consulter gratuitement une PSYCHOLOGUE CLINICIENNE ou un PSYCHOLOGUE.

Les rendez-vous sont pris auprès de L' Assistante Sociale Roselyne GLEIZES - GIVANOVITCH qui remettra un bon de prise en charge à remettre au thérapeute.

Aide au permis B et à la conduite accompagnée

Sans condition de ressources : un pourcentage de réduction négocié avec les auto-écoles sur le coût global de la conduite accompagnée ou du permis B (offre cumulable avec l'aide)

Avec condition de ressources : si quotient familial < ou égal à 1350 €, l'aide s'élève à 200 euros par enfant. Cette aide est directement versée à l'auto-école et vient en déduction du tarif appliqué.

À noter concernant uniquement le permis B : l'aide de 200 euros doit obligatoirement contribuer à financer des heures de conduites supplémentaires afin d'optimiser la réussite de l'enfant à cet examen.

3. Questions diverses :

Les membres font part à la déléguée des difficultés des certains agents pour écouler leur KADEOS.

La déléguée indique qu'elle a fait parvenir à ces agents la liste des enseignes par département.

Le Président informe les membres de l'avancement de la négociation du contrat de bail de la délégation.

Le médecin de prévention rendra ses locaux au plus tard le 31 janvier 2020.

4. Voeux du CDAS 66

- Augmentation significative de la part patronale du titre restaurant
- Augmentation de la valeur faciale du Titre Restaurant
- Pérennisation des conventions de restauration avec des restaurateurs privés
- Désignation d'un correspondant social à la DDFIP66
- Remplacement de l'infirmière
- Remplacement de l'assistante de délégation
- Hausse des Crédits d'Actions Locales (CAL)
- Sortir des CAL les dépenses relatives aux consultations auprès de psychologues, sans impacter le montant des CAL.
- Revalorisation du quotient familial concernant les subventions interministérielles pour séjours d'enfants
- Prise en compte par le Secrétariat Général des difficultés rencontrées par les clients d'APETIZ et KADEOS par un suivi et un contrôle plus assidu, ainsi que par la mise en place de sanctions si nécessaire.

Le Président clôture la séance.

Vos représentants FO FINANCES 66 :

Grégory GERBAUD, Corinne HENOC, Maria-Christine PALISSE, Françoise PRINTEMPS.